



APPEL A PARTICIPATION POUR UN NUMERO THEMATIQUE

ACCENTS DU FRANÇAIS : APPROCHES CRITIQUES

Maria Candea, Gaëlle Planchenault, Cyril Trimaille

Date limite de réception des contributions : 30 avril 2018 Envoi des contributions à : glottopol@gmail.fr , cyril.trimaille@univ-grenoble-alpes.fr , gplanche@sfu.ca , maria.candea@sorbonne-nouvelle.fr Consignes pour la remise des textes : voir http://www.glottopol.univ-rouen.fr Date de parution : janvier 2019

Argumentaire

Ensemble souvent flou et hétérogène de traits phoniques (« *loose bundles of prosodic and segmented features distributed over geographic and/or social space* », Lippi-Green 1997 : 142), la notion d'« accent » est souvent invoquée dans les discours ordinaires autant, voire plus, pour ce qu'elle symbolise que pour sa réalité phonétique. Quel que soit l'acteur social qui en est à l'origine, catégoriser une pratique comme « un accent », en méconnaissant les potentielles variations stylistiques, permet de la rendre visible et de la minorer en l'associant à un stigmate social et, corolairement, de rendre invisibles d'autres pratiques considérées comme non marquées qui jouiront d'un statut valorisé par défaut (« sans accent »). « *Avoir un accent régional, dans un pays marqué par une idéologie centralisatrice et monolingue, c'est être enfermé (par ceux qui dénieient avoir un accent) dans une altérité sinon dégradante, du moins folklorique, risible et peu sérieuse.* » (Gasquet-Cyrus, 2012 : 241).

En français, les locuteurs et locutrices légitimes (au sens de Bourdieu) n'ont pas d'accent ; pour caractériser la variabilité de leurs prononciations, on parle plus volontiers de style. En effet, à l'opposé du processus sémiotique qui rend l'accent saillant et conduit à le minorer, catégoriser une pratique comme un style permet de la rendre visible et de la valoriser, de l'associer à une forme d'agentivité distinctive, à un mérite ou à une originalité.

Or, que l'on parle d'accents (étrangers ou régionaux) ou de styles de parole, on parle en premier lieu de processus de catégorisation des êtres humains eux-mêmes. L'utilisation de la catégorie *accent* revient à focaliser l'attention sur les déterminismes que subissent les individus concernés, à escamoter leur agentivité, leur capacité d'affiliation et leur aptitude à la variation stylistique ; l'utilisation de la catégorie *style* revient à focaliser, au contraire, l'attention sur l'agentivité et la recherche d'individuation et à ignorer tous les déterminismes subis par ailleurs. L'étude de la prononciation devrait dès lors prendre en compte la

complexité des processus de catégorisation des êtres humains et intégrer une approche dialectique de l'agentivité et des déterminismes.

Nombre de locuteurs partagent une connivence tacite sur le fait de savoir qui *a un accent* et qui *n'en a pas*, comme s'il s'agissait d'un phénomène directement observable et mesurable sur une échelle objective. Pour Boyer (2015 : 12), « *si l'“accent” relève bien de la variation sociolinguistique, il relève surtout d'une évaluation de cette variation faite par les usagers de la langue, singulièrement par ceux qui pensent ne pas avoir d'“accent”* ». Rarement ces usagers ont-ils conscience de ce mythe qu'est « l'absence » d'accent (Lippi-Green 1997) ou de percevoir cette variation au travers des cadres idéologiques et culturels dans lesquels ils/elles sont socialisé.e.s.

Bien qu'il fonctionne comme un acte de localisation¹ (Auer, 2013 : 10) et qu'il soit donc souvent associé de façon exclusive à une dimension spatiale, un accent régional est aussi un phénomène éminemment social. Si c'était un phénomène strictement territorial, sans doute n'y aurait-il pas de territoires « sans accent », et l'origine géographique de tout locuteur pourrait être aisément inférée sur la base de sa prononciation. En outre, la stratification sociale étant le plus souvent territorialisée, notamment en Europe, on constate une forte tendance à effacer (au sens de Gal et Irvine)² la dimension sociale des habitudes de prononciation présentées comme régionales (en Belgique, en France, en Suisse) ou locales/spatialisées. Par exemple, le syntagme « accent de banlieue » repose sur un double processus d'iconisation et d'euphémisation qui permet de désigner des locuteurs sans faire référence à leur origine sociale et sans avoir recours à une racialisation explicite. Ces processus d'effacement permettent de ne jamais parler d'accent social et de ne jamais parler d'accent de pouvoir, ce qui mérite d'être questionné.

Ce numéro propose donc d'étudier ce qu'on appelle communément « les accents » à travers des approches qu'on peut qualifier de sociolinguistiques critiques (Heller 2002, Heller et Duchêne 2012), et en se réclamant des théories américaines de l'anthropologie linguistique (Irvine et Gal 2000, Woolard 2008), ou encore de ce que Penelope Eckert désigne comme la *troisième vague* de la sociolinguistique (« *arguing that (a) variation constitutes a robust social semiotic system, potentially expressing the full range of social concerns in a given community* » - Eckert 2012). La notion d'accent demeure ambiguë et nécessite d'être davantage conceptualisée et problématisée. Malgré le fait que l'« accent » soit utilisé comme catégorie de sens commun, censée s'imposer à l'observation comme une évidence, sa consistance empirique peut même être remise en question (Gasquet-Cyrus 2010, Candea 2017). Dans la mesure où il représente en fait le résultat d'une construction idéologique, culturelle et sociale qui opère dans différentes sphères (sociales, institutionnelles, médiatiques, etc.), l'accent est une catégorie qui peut être négociée, voire réappropriée, par les locuteurs concernés (Planchenault 2012, 2015).

Avant d'être envisagés en termes phonétiques, les accents seront envisagés en termes :

- d'appartenance et d'affiliation, d'allégeance et de loyauté (à une communauté géographique ou à un groupe social).

¹ Pour Auer, un acte de localisation est un « processus par lequel un locuteur produit des signes linguistiques dotés d'une valeur indexicale qui peut être interprétée en termes géographiques et un processus par lequel le récepteur de ces signes les interprète comme indice d'un certain lieu ou espace ».

² On peut penser également aux effets de distorsion ou de défalcation mis en évidence dans l'étude des représentations sociales (Jodelet, 1990).

- d’authenticité et de légitimité : l’accent est tantôt évalué en termes de qualité et en relation avec ce qui est considéré comme une norme nationale, régionale ou sociale, tantôt instrumentalisé par les locuteurs eux-mêmes comme par des acteurs institutionnels ou économiques comme gage d’authenticité et/ou comme valeur marchande.

Grâce notamment aux données rassemblées les quinze dernières années par les enquêtes du projet PFC (Phonologie du français contemporain), nous disposons à présent d’un grand nombre d’observations empiriques sur la variation phonétique régionale en français, dans la francophonie (Durand, Laks, Lyche 2009, Simon 2012). Mais les descriptions phonétiques des variantes de prononciation ne permettent pas, à elles seules, de comprendre les dimensions discriminatoires ou les évaluations péjoratives indissociables de l’identification d’un « accent » en français, ni de comprendre le rôle des habitus langagiers dans le maintien *versus* la contestation des hiérarchies et des normes. Pour comprendre les dynamiques en cours, il est nécessaire d’analyser la mise en place des consensus apparents au sujet des accents à travers l’étude de la production langagière, de la perception de la parole, et des idéologies partagées.

C’est dans ce cadre que les études détaillées sur les dynamiques en cours (nivèlement ou différenciations, Boughton 2005, Remysen 2016) dans la production ou la perception des « accents » pourront prendre tout leur sens.

Axes de travail

Les propositions de textes, études de cas et contributions théoriques, pourraient s’articuler autour des axes de travail suivants.

L’accent comme lieu d’actualisation des rapports sociaux (de solidarité, de domination, de séduction ou de répulsion...) :

- Légitimité et accès à des ressources ou à des positions de pouvoir des locuteurs avec/sans accent : capital culturel et valeur symbolique des accents.
- Discrimination fondée sur l’accent, glottophobie, « accentism » (terme défendu par A. Baratta, <http://accentpride.co.uk/>), *native-speakerism* comparaison avec d’autres types de discriminations (fondées sur la race, l’ethnicité, le sexe, etc.).
- Commodification des accents dans les médias (par exemple cinéma, chanson, publicité), et de manière générale sur le marché de la culture (marchandisation de l’authenticité) : valeur économique des accents.
- Performances d’accents, appropriation culturelle, réappropriations : logiques de profit et de fierté (Heller et Duchêne, 2012).
- Accents régionaux et/ou sociaux et genre : influence des normes genrées sur la production et la perception des accents, négociation de ces normes dans l’interaction.

Dynamiques des accents dans les différentes aires francophones :

- Perspective diachronique : évolutions des accents (tendances au nivèlement, tendances à la différenciation) dans un pays, une région, ou une zone géographique (quartier, etc.), négociations, conflits, discours sur la perte ou le maintien etc.
- Études faites dans différentes sphères sociales : école, médias, productions artistiques, accès à l’emploi, marché du travail.

Relations entre accent et identité :

- Agentivité des locuteurs et locutrices, capacité à apprendre ou désapprendre un accent en relation avec le mythe du locuteur « natif » ou « authentique »
- Analyse de l’accent en termes de variation stylistique, positionnement des locuteurs par rapport à la variation entre différents accents ou à la capacité à inhiber vs exagérer un accent
- Analyse des discours épilinguistiques sur l’accent comme caractéristique intrinsèque des personnes ou comme performance, sur l’acquisition ou sur la perte.
- Ambivalence des valeurs associées aux accents (positive, négative, variable)
Nous encourageons des soumissions s’inscrivant dans différents cadres théoriques qui problématisent les processus de catégorisation sur lesquels repose l’identification des accents.

Références bibliographiques

- Auer, Peter (2013). « The Geography of Language: Steps toward a New Approach ». FRAGL: Freiburger Arbeitspapiere zur Germanistischen Linguistik (16). <http://portal.uni-freiburg.de/sdd/fragl/2013.16>.
- Boudreau, Annette (2016). *À l’ombre de la langue légitime. L’Acadie dans la francophonie*. Paris, Classiques Garnier.
- Boyer, Henri (2015). « Vous venez d’où pour avoir cet accent ? » *Lengas*, 77.
- Boughton, Zoë (2005). « Accent levelling and accent localisation in northern French: Comparing Nancy and Rennes ». *Journal of French Language Studies* 15 (03): 235-56.
- Bucholtz, Mary (2003). « Sociolinguistic nostalgia and the authentication of identity ». *Journal of Sociolinguistics*, 7(3) : 398-416.
- Candea, Maria (2014). « Discours sociolinguistiques et discours profanes face à la variation stylistique dans la prononciation du français ». *Lidil. Revue de linguistique et de didactique des langues*, n° 50 : 45-61.
- Candea, Maria (2017). La notion d’« accent de banlieue » à l’épreuve du terrain. *Glottopol*, n°29.
- Coupland, Nikolas (2001). « Language, situation and the relational self: theorizing dialect-style in sociolinguistics ». Dans Penelope Eckert et John R. Rickford (eds), *Style and Sociolinguistic Variation*, Cambridge: Cambridge University Press, 185-210.
- Eckert, Penelope (2012). « Three Waves of Variation Study: The Emergence of Meaning in the Study of Sociolinguistic Variation ». *Annual Review of Anthropology*, 41: 87-100.
- Eckert, Penelope (2016). « Variation, meaning and social change ». Dans : N. Coupland (Ed.), *Sociolinguistics: Theoretical Debates*, Cambridge: Cambridge University Press. pp. 68-85.
- Fries, Susan et Christine Deprez, (2003). « L’accent étranger : identification et traitement social en France et aux Etats-Unis », dans Jacqueline Billiez, Didier de Robillard (éds.), *Français : variations, représentations et pratiques*, ENS Editions, 89-105.
- Gasquet-Cyrus, Médéric (2010). « L’accent : concept (socio)linguistique ou catégorie de sens commun », dans H. Boyer (dir.), *Pour une épistémologie de la sociolinguistique*, Limoges, Lambert-Lucas : 179-188.
- Gasquet-Cyrus, Médéric (2012). « La discrimination à l’accent en France : idéologies, discours et pratiques », *Carnets d’Atelier de Sociolinguistique*, 6 : 227-246.
- Heller, Monica (2002). *Éléments d’une sociolinguistique critique*. Paris, Éditions Didier.
- Heller, Monica & Alexandre Duchêne (2012), *Language in Late Capitalism : Pride and Profit*, Routledge.

- Irvine, Judith & Susan Gal (2000). « Language ideology and linguistic differentiation », in P. V. Kroskrity (ed.), *Regimes of language: Ideologies, politics, and identities*, Oxford, James Currey, 35-83.
- Jaffe, Alexandra (2013). « Sociolinguistic diversity in mainstream media: Authenticity, authority and processes of mediation and mediatization ». Dans Helen Kelly-Holmes et Tommaso M. Milani (eds), *Thematising Multilingualism in the Media*, 562-586. John Benjamins.
- Jodelet, Denise (1989). « Représentations sociales : un domaine en expansion ». In D. Jodelet (éd.), *Les représentations sociales*, Paris : Presses Universitaires de France, 31-61.
- Lippi-Green, Rosina (2012 [1997]). *English with an accent*. Routledge.
- Planchenault, Gaëlle (2012). « Accented French in films: Performing and evaluating in-group stylisations. *Multilingua* 31 (2-3) : 253-275.
- Planchenault, Gaëlle (2015). *Voices in the Media: Performing French Linguistic Otherness*. London: Bloomsbury.
- Rampton, Ben (1990). « *Displacing the 'native speaker'*: expertise, affiliation, and inheritance ». *ELT Journal* 44 (2) : 97-101
- Remysen, Wim (2016) « Langue et espace au Québec : les Québécois perçoivent-ils des accents régionaux ? », *Lingue, culture, mediazioni*, Milan (Italie), numéro spécial (*Espaces réels et imaginaires au Québec et en Acadie : enjeux culturels, linguistiques et géographiques*, dirigé par Dino Gavinelli et Chiara Molinari), 31-57.
- Simon, Anne Catherine (2012). *La variation prosodique régionale en français*. Bruxelles : De Boeck Duculot.
- Trimaille, Cyril, Maria Candea, et Iryna Lehka-Lemarchand (2012). « Existe-t-il une signification sociale stable et univoque de la palatalisation/affrication en français ? Étude sur la perception de variantes non standard », *Actes du CMLF*. Lyon.
- Trimaille, Cyril, et Jacqueline Billiez (2007). « Pratiques langagières de jeunes urbains : peut-on parler de « parler » ? ». In *Les français en émergence*, édité par Chiara Molinari et Enrica Galazzi, Berne: Peter Lang, 95-109.
- Woolard, Kathryn (2008). « Why *dat* now?: Linguistic-anthropological contributions to the explanation of sociolinguistic icons and change ». *Journal of Sociolinguistics* 12(4): 432-452.

Calendrier

- Possibilité d'envoi de propositions résumées avant mi-novembre pour notification d'acceptation : mi-décembre 2017. Cette procédure, facultative, permet d'avoir un premier retour des éditeurs du numéro mais n'engage pas la recevabilité des textes qui seront soumis à double expertise en anonyme à compter de mai 2018.
- Réception des articles complets : fin avril 2018
- Publication prévue pour janvier 2019